



Création d'un Observatoire des droits et libertés à Chanteloup (78) par la Ligue des droits de l'Homme

Les événements du 16 mars 2014 à Chanteloup témoignent de la dégradation des relations entre la police et la population, en particulier les jeunes. Les habitants, dont des responsables politiques et associatifs, ont été choqués de l'ampleur des forces policières mobilisées et de la virulence de leur intervention, qui ont été génératrices d'une spirale de provocations réciproques. Depuis, 4 jeunes Chantelouvais sont maintenus en détention provisoire. Pour la LDH le maintien de ces jeunes en prison contribue à entretenir un climat de tension et de défiance entre la population et les institutions républicaines, nourrissant le sentiment de ne pas être considérés comme des citoyens à part entière. Nous pensons que leur mise en liberté serait un facteur favorable d'apaisement.

La lutte contre la délinquance à Chanteloup comme ailleurs, est légitime et indispensable. En revanche, la stigmatisation de toute la population d'un quartier est injustifiable. De même, certaines pratiques institutionnelles quasi quotidiennes - tutoiement systématique, contrôles d'identité récurrents, propos racistes... - alimentent un climat de tension.

Afin de collecter les témoignages et d'œuvrer avec les institutions et la population pour que les conflits ne débouchent pas sur la violence, la section LDH de Conflans, Andrésey, Chanteloup, Maurecourt met en place dès maintenant un observatoire des droits et libertés à Chanteloup.

Ligue des droits de l'Homme – Section de Conflans, Andrésey, Chanteloup, Maurecourt – Maison de quartier de Fin d'Oise - 25 av. Gallieni 78700 Conflans - 06 76 98 91 02

www.ldh-france.org/section/conflans - ldhconflans@ldh-france.org